

Chlorure de magnésium en paillettes 47 %

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (CE) n° 2020/878

Révision : 09/04/2025 — Version 3

Nom commercial : Chlorure de magnésium en paillettes 47 %

Formule : $MgCl_2 \cdot 6H_2O$

N° CAS : 7791-18-6 — **N° CE** : 616-575-1

1. Identification du produit / de la préparation et de la société

1.1. Produit

Nom commercial	Chlorure de magnésium en paillettes 47 %
Formule	$MgCl_2 \cdot 6H_2O$
N° CE	616-575-1
N° CAS	7791-18-6
Numéro de matériau	Selon le REACH, l'enregistrement n'est pas obligatoire

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes	Sel de déneigement, matières premières pour l'industrie, Alimentation animale.
Utilisations déconseillées	Aucune information supplémentaire disponible.

1.3. Identification de la société

SARL LUMEC FRANCE

Lieu dit la maison neuve

86200 MOUTERRE SILLY

Tél. : 06 16 95 91 60 — Corine SAMAR

lumec.86@gmail.com

1.4. Numéro d'urgence

Centre antipoison le plus proche sur les toxines.

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

N° : 259 ; WGK 1 - faible danger pour les eaux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Substance ou un mélange dangereux selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (aucun d'étiquetage requis).

2.3. Autres dangers

Paillettes de chlorure de magnésium (7791-18-6) : Cette substance/ce mélange ne répond pas aux critères PBT / vPvB selon le règlement REACH, annexe XIII.

3. Composition / informations sur les ingrédients

3.1. Substances

Nom	Flocons de Chlorure de magnésium
Formule brute	$MgCl_2 \cdot 6H_2O$
N° CE	616-575-1
N° CAS	7791-18-6
Classification selon (EC) 1272/2008	Non classé

3.2. Mélanges

Non applicable

4. Mesures de premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Remarques générales	Aucune action particulière n'est requise.
Contact avec la peau	Rincer à l'eau.
Contact avec les yeux	Rincer abondamment à l'eau courante et consulter un médecin si nécessaire.
Ingestion	Rincer la bouche intensément et boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin en cas de symptômes.
Inhalation	Respirer à l'air frais et consulter un médecin si nécessaire.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune autre information disponible.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et des traitements particuliers nécessaires

Aucune autre information disponible.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Adapter les mesures d'extinction de l'incendie à l'environnement.
Moyens d'extinction inappropriés	Pas d'autres informations disponibles.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

À proximité immédiate d'un incendie, risque de gaz toxiques sous forme de chlorure d'hydrogène (HCl).

5.3. Conseils pour les pompiers

Protection pendant la lutte contre l'incendie	Porter un appareil respiratoire et une tenue de protection complets.
Autres informations	Empêcher l'eau d'extinction de pénétrer dans les eaux de surface ou souterraines. La substance elle-même n'est pas inflammable.

6. Mesures en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Personnel non affecté aux urgences	Ventiler la zone de déversement.
6.1.2. Intervenants d'urgence	Équipement de protection : des informations supplémentaires sont données dans la section 8 (« Contrôles d'exposition / protection individuelle »).

6.2. Précautions environnementales

Danger pour l'eau potable et l'environnement : Éviter la pénétration de grandes quantités dans les égouts ou le réseau d'assainissement, avertir l'administration.

6.3. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Pour la contention	Recueillir le produit répandu.
Procédure de nettoyage	Ramasser (essuyer, balayer) le produit et le recueillir dans des récipients appropriés pour élimination.
Autres informations	Empêcher l'eau d'extinction de pénétrer dans les eaux de surface ou les eaux souterraines.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir les sections 8 et 13

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de sécurité pour une manipulation sans danger	Assurer une bonne ventilation du poste de travail, porter un équipement de protection individuelle, éviter la formation de poussière et l'inhalation.
Mesures d'hygiène	Ne pas manger, boire ni fumer. Laver systématiquement les mains après manipulation du produit.

7.2. Conditions de stockage sûres, y compris les incompatibilités éventuelles

Condition de stockage : LGK 12 - 13

Veillez respecter les prescriptions réglementaires. Garder l'emballage fermé. Protéger de l'humidité et de l'eau, produit hygroscopique.

7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Aucune autre information disponible.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologique	Aucune information supplémentaire disponible.
8.1.2. Procédures de surveillance recommandées	Aucune information supplémentaire disponible.
8.1.3. Contaminants atmosphériques formés	Aucune information supplémentaire disponible.
8.1.4. DNEL / PNEC	Aucune information supplémentaire disponible.
8.1.5. Gestion graduée des risques	Aucune information supplémentaire disponible.

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

8.2.2. Équipement de protection individuelle

Généralités	Éviter l'inhalation. Éviter le contact avec les yeux. Éviter tout contact prolongé avec la peau. Se laver les mains avant une pause ou après le travail.
Protection des yeux / du visage	Lunettes de protection.
Protection de la peau	Gants de protection.
Protection respiratoire	Généralement inutile.
Risques thermiques	Aucune information supplémentaire disponible.
Limites surveillées pour le lieu de travail	Sans objet.

8.2.3. Contrôles de l'exposition environnementale

Éviter le rejet dans l'environnement.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	Solide
Couleur	blanc / jaunâtre
Aspect	Solide floconneux
Masse moléculaire	203 g/mol
Odeur	inodore
Seuil olfactif	Non disponible
Point de fusion	118 °C
Point de congélation	Non applicable
Point d'ébullition	Non disponible
Point d'éclair	Ininflammable
Limite inférieure d'explosivité	Non applicable
Limite supérieure d'explosivité	Non applicable
Inflammabilité	Non applicable
Température d'auto-inflammation	Non applicable

Température de décomposition (thermique)	120 °C, risque de formation de chlorure d'hydrogène à haute température
pH (50 g/l H ₂ O ; 20 °C)	8,9
Viscosité cinématique	Non applicable
Solubilité (20 °C)	1 670 g/l
Coefficient de partage n-octanol / eau (log)	Non applicable
Pression de vapeur	Non applicable
Pression de vapeur à 50 °C	Non applicable
Densité (20 °C)	1,591 - 1,604 g/cm ³
Densité relative	Non disponible
Densité de vapeur relative (20 °C)	Non applicable

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Non disponible
Distribution granulométrique	Non disponible
Forme des particules	Non disponible
Rapport d'aspect des particules	Non disponible
État physique des particules	Non disponible
État d'absorption des particules	Non disponible
Surface spécifique des particules	Non disponible
Poussière des particules	Non disponible

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations relatives aux classes de danger physique

Aucune information supplémentaire disponible.

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Masse volumique apparente (20 °C)	600 - 800 kg/m ³
-----------------------------------	-----------------------------

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Le produit est non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
10.2. Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse n'est connue dans des conditions normales.
10.4. Conditions à éviter	Pas de décomposition en utilisation normale (< 120 °C), voir section 7.
10.5. Matières incompatibles	Aucune autre information disponible.
10.6. Produits de décomposition dangereux	Chlorure d'hydrogène en cas d'incendie.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (voie orale)	Non classé. Après ingestion de quantités importantes, nausées, arythmie, collapsus cardiovasculaire.
DL 50 Orale rat	Chlorure de magnésium en paillettes (7791-18-6) : 8 100 mg/kg
Toxicité aiguë (voie cutanée)	Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	Non classé

Corrosion cutanée / irritation	Légèrement irritant
Lésions oculaires graves / irritation	Irritant temporaire réversible
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non classé
Mutagénicité des cellules germinales	Non classé
Cancérogénicité	Non classé
Toxicité pour la reproduction	Non classé
STOT - exposition unique	Non classé
STOT - exposition répétée	Non classé
Danger par aspiration	Non classé

11.2. Informations sur d'autres dangers

Aucune information supplémentaire disponible.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité	Selon la directive 1272/2008/CE : Non classé comme dangereux pour le milieu aquatique. Ordonnance sur les installations manipulant des substances polluantes pour les eaux (AwSV) : WGK 1, faiblement dangereux pour les eaux (Allemagne). Pas d'autres informations disponibles.
12.2. Persistance et dégradabilité	Aucune information supplémentaire disponible.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Sans objet.
12.4. Mobilité dans le sol	Pas de mobilité propre, évacué avec l'eau.
12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB	Sans objet.
12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne	Sans objet.
12.7. Autres effets nocifs	Aucune information supplémentaire disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit	Éliminer conformément à la réglementation locale.
Emballage non nettoyé	Voir la section 12.

14. Informations sur le transport

Paramètre	ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro de l'ONU	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Risques environnementaux	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Non dangereux selon la réglementation des transports.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

Non applicable.

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementation / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de pollution des eaux	259 — WGK 1 — Faiblement polluant
Désignation	Aucun étiquetage requis conformément aux directives CE. Les précautions d'usage lors de la manipulation de produits chimiques doivent être respectées.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16. Autres informations

Les données présentées ici sont basées sur l'état actuel des connaissances et l'expérience. Cette fiche de données de sécurité a pour but de décrire le produit en termes de sécurité. Ces données ne constituent aucune garantie quant aux propriétés du produit. Le destinataire de notre produit est tenu de respecter les lois et réglementations en vigueur et en assume la responsabilité.

Fournisseur des données techniques : SARL LUMEC FRANCE — Lieu dit la maison neuve, 86200 Mouterre-Silly —
Tél. : 06 16 95 91 60 — lumec.86@gmail.com

Distributeur : France Déneigement — france-deneigement.fr